

MAYOTTE, RÉGION ULTRAMARINE PÉRIPHÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE.

Depuis le 1er janvier 2014, Mayotte est devenu une région ultramarine périphérique de l'Union européenne (RUP).

Qu'est-ce qu'une RUP ?

Une RUP est un territoire de l'UE (Union européenne), situé en dehors du continent européen. Véritables extensions du territoire européen, les RUP ont été reconnues pour la première fois dans une déclaration annexée au traité de Maastricht de 1992. Ce statut a été formellement défini en 2009 par l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui précise la façon dont le droit européen peut y être adapté.

Un statut juridique unique

Le statut de région ultrapériphérique (RUP) s'applique à neuf territoires appartenant à trois Etats membres de l'Union européenne : la France (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin), l'Espagne (îles Canaries) et le Portugal (Açores et Madère).

Les régions ultrapériphériques sont, comme les autres territoires de l'Union européenne, soumises au droit européen mais avec certaines spécificités résultant en premier lieu de leur éloignement géographique.

MAYOTTE ET L'EUROPE

Mayotte est l'un des départements et régions d'outre-mer, les moins développés avec des infrastructures inadaptées compte tenu de l'augmentation rapide de la population, d'où l'aide des fonds européens (FEADER, FSE, FEDER, FEAMP) pour financer des projets d'équipements et d'infrastructures et permettre un développement économique de l'île pour rattraper son retard par rapport aux autres régions d'outre-mer (L'île de la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane).

La jeunesse mahoraise est le principal atout de ce territoire d'outre-mer. Elle concentre tous les enjeux de développement sur les plans de la santé, de l'éducation, de l'emploi et du logement.

CONTACT

Pôle Affaires Européennes
Secrétariat Général aux Affaires Régionales
Préfecture de Mayotte
Tél : 02 69 63 52 40
jean-luc.thurar@mayotte.pref.gouv.fr

Du 2 au 27 mai 2018
**LE JOLI MOIS DE
L'EUROPE
à
MAYOTTE**
Découvrez l'Europe près de chez vous !



débats
gastronomie
européenne
expositions
concours
photos
films
forum
visites
de projets
concerts

#JMEurope
#EUinmyregion

Le Joli mois de l'Europe s'inscrit dans la campagne Europe in my region

MERCI À NOS PARTENAIRES



Retrouvez le programme de toutes les manifestations :
europe-a-mayotte.fr

QUEL FINANCEMENT POUR QUEL PROJET ?

80% du budget de l'Union européenne est composé de financements indirects. Ce sont des autorités nationales et régionales qui sont chargées d'octroyer les financements indirects, essentiellement par l'intermédiaire de cinq grands fonds, qui constituent les Fonds structurels et d'investissement européens :

- **Fonds européen de développement régional (FEDER)**
Pour le développement régional et urbain.
- **Fonds social européen (FSE)**
Pour l'inclusion sociale et bonne gouvernance.
- **Fonds de cohésion**
Convergence économique des régions moins développées.
- **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**
Pour le développement rural.
- **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)**
Pour le développement de l'économie de la pêche et de l'aquaculture.

2 MAI
MERCREDI
> 9H
à 15H

JOURNÉE DE LANCEMENT DU JOLI MOIS DE L'EUROPE

Place de la République

Vous avez un projet ? Venez découvrir les différents fonds européens et échanger avec des professionnels.

3 MAI
JEUDI
> 8H30
à 12H

RALLYE EUROPE

Place de la République

Action à destination des élèves. Parcours dans la ville de Mamoudzou à la découverte des bâtiments de l'administration publique de l'État, de la Municipalité de Mamoudzou et des services consulaires.

3 mai : écoles primaires
4 mai : collèges et lycées.

Départ du Comité du tourisme à 8h30.
Retour au Comité du tourisme à 12h.

Inscriptions : du 18 au 24 Avril 2018 - 14h
auprès du vice-rectorat.

4 MAI
VENDREDI
> 8H30
à 12H

REMISE DU PRIX MATABA

Marché agricole de Coconi

Dégustations et animations. Des recherches sur la production de mataba semi-industrielle à Mayotte ont été menées. Ce projet a vu le jour grâce aux financements européens et nationaux : mesure 16.1.1. Partenariat Européen d'Innovation (PEI) du FEADER et Conseil Départemental.

5 MAI
SAMEDI
> 9H
à 12H

VISITES D'EXPLOITATION

parking du Lycée agricole de Coconi

A la découverte d'exploitations agricoles de porteurs de projets. Rendez-vous au parking du Lycée agricole de Coconi, pour départ des visites. Prévoir votre transport et encas.

15 MAI
MARDI
> 7H30

CONFERENCE

CUFR Dembeni

Thématiques : - Alternative des pesticides sur la culture maraîchère.
- La caractérisation de la race zébu de Mayotte. Des activités de recherches et d'études sont menées pour l'amélioration des pratiques agricoles. Cela fait partie des projets emblématiques financés par le FEADER.

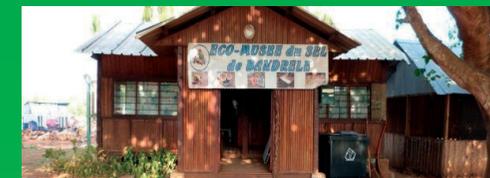
16 MAI
> 18H
à 20H

PROGRAMME DU MOIS

18 MAI
VENDREDI
> 14H

VISITE DE L'ÉCOMUSÉE DU SEL

Ecomusée du sel Bandré



Découvrez les secrets de production du sel de Bandré.

22 MAI
MARDI
> 14H

PROJECTION DE FILM SUR LA CASCADE DE SOULOU

Mairie de Bandraboua

Ce film documentaire sur le site historique de Soulou a été réalisé par l'Association Jardin de M'tangamouji au sein du GAL Nord et Centre. Commenté par des enfants du territoire, ce documentaire a pour objectif de faire découvrir et promouvoir le patrimoine historique du site de Soulou.

23 MAI
MERCREDI
> 8H30
à 12H30

MATINÉE D'ACTUALITÉ SUR LES FONDS EUROPÉENS

au CNFPT (Rond point DOUJANI)

Vous avez un projet ? Venez vous informer et poser vos questions sur les fonds européens.

> 9H30
> 15H

VISITE DES HALLES DE PÊCHE DE KANI-KÉLI ET MTSAHARA

Kani-Kéli et Mtsahara

9h30 à Kani-kéli et 15h à M'Tsahara

2 MAI AU 26 MAI

CONCOURS PHOTO « EMBLÈMES EUROPÉENS POUR MAYOTTE »

au Comité du Tourisme

Quel animal, paysage, plat traditionnel symbolisera l'île de Mayotte au niveau européen ? Inscriptions au concours : Comité du Tourisme Exposition des photos sélectionnées au Comité du Tourisme : du 22 au 27 mai Remise des prix : le 26 mai

